

Stratégie parisienne handicap et accessibilité universelle 2022-2026.

Paris, le 12 octobre 2022

Par Mme Anne HIDALGO - Maire de Paris

Seul le prononcé fait foi

Mes chers collègues,

Samedi dernier, nous étions d'ailleurs nombreux, présents avec Mme la Maire du 12^e arrondissement. Plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont réunies place de la Bastille pour la première journée paralympique. Les Parisiennes et les Parisiens ont pu rencontrer leurs champions paralympiques, s'initier au handisport, dans une ambiance de fête que nous offre le compte à rebours vers les Jeux de Paris 2024. Cette journée nous a confirmé quoi ? Que nous devons, avec les Jeux Olympiques et Paralympiques, concrétiser la promesse d'une ville profondément transformée, plus belle, plus agréable et forcément plus accessible.

Au-delà de l'accessibilité des sites d'entraînement et de compétition pendant toute la période des Jeux, l'accueil adapté aux besoins des parathlètes et des 350.000 visiteurs en situation de handicap fait l'objet d'un travail spécifique de la Ville.

D'abord, je vais vous dire, puisque j'ai eu la chance de voir les Jeux Paralympiques, notamment à Rio - à Tokyo, il n'y avait pas de public, donc c'étaient les athlètes et leurs performances - mais de voir ce qui s'était passé dans la ville de Rio, à l'époque, c'était quand même absolument extraordinaire, parce que la présence à la fois des athlètes paralympiques, de leur staff et de tous les visiteurs, 350.000 personnes attendues et portant des situations de handicap, c'est un moment absolument incroyable, d'autant que les personnes qui participent à ces Jeux Paralympiques sont là avec une énergie, et chacune de ces personnes est une leçon de vie à part entière.

Je vous assure que le choc culturel, comme diraient les Québécois, que cela produit dans une ville, est quelque chose que l'on n'oublie jamais. Je rêve, depuis ce moment-là, de voir le choc culturel que cela va produire à Paris lorsque, tous ensemble, nous verrons à la fois cette énergie, cette force incroyable portée par ces athlètes paralympiques et toutes les personnes qui les accompagnent. Je vous assure que, même si ici nous sommes toutes et tous convaincus qu'un changement de regard sur la question du handicap est indispensable, nous allons vivre ensemble le basculement positif de ce changement de regard. C'est cela qui va se passer. C'est vraiment cela qui va se passer, et en profondeur dans la société parisienne, et plus largement en France. Et donc, bien sûr, il faut s'y préparer.

Il faut s'y préparer mentalement, mais il faut s'y préparer concrètement, avec ce que sont les compétences et les outils de la Ville, ce sur quoi nous pouvons agir. Et nous pouvons agir dans beaucoup de domaines. Par exemple, les 17 quartiers d'accessibilité augmentée, soit un par arrondissement, qui ont été identifiés et font l'objet d'ores et déjà d'un travail spécifique pour faciliter l'accès de tous les publics à des services de proximité. Les premiers quartiers d'accessibilité augmentée sont en cours de structuration dans les 10^e et 14^e arrondissements.

À l'issue des Jeux, cette démarche de conception universelle, parce que ces quartiers - je veux remercier les adjoints qui portent cela, je veux remercier Jacques GALVANI qui a porté tous ces sujets, avec Jacques BAUDRIER, avec toute l'équipe présente - à l'issue des Jeux, cette démarche de conception universelle... Je veux remercier Pénélope - pardon, Pénélope - qui assure encore l'intérim pour un mois, en tous les cas

pour ce mois, et je veux la remercier d'avoir pris au pied levé cette délégation. À l'issue des Jeux, cette démarche de conception universelle sera étendue à l'ensemble de Paris.

En ratifiant aussi la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées en 2010, notre pays s'était engagé, je cite : "à garantir et à promouvoir le plein exercice de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales de toutes les personnes handicapées, sans discrimination d'aucune sorte fondée sur le handicap". C'est ce à quoi nous nous sommes engagés. On sait que, globalement, cela tarde quand même au niveau national à prendre la pleine mesure de cette convention. Mais ici, à Paris, nous avons pris la mesure de l'urgence. C'est pourquoi je suis fier que la nouvelle stratégie parisienne, dont nous allons débattre ce matin, ait été élaborée à la lumière de cette convention internationale qui nous a servis de guide.

Je veux aussi remercier, au-delà des services, Jérémie BOROY, qui, à mon cabinet, porte aussi, et vous le savez, avec combien d'énergie, de talent et d'efficacité toute cette stratégie. Je veux le remercier.

Cette stratégie confirme notre ambition : généraliser l'accessibilité en prévenant, en réduisant et en supprimant les situations qui empêchent les personnes handicapées d'exercer leurs droits. Après une vaste concertation et la mobilisation active des membres du Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie de Paris, nous avons défini trois axes : le renforcement de l'information et de la participation des personnes dites "handicapées" à la vie de la cité ; l'accès au droit commun et l'élargissement des solutions médico-sociales pour donner plus de choix aux jeunes et aux adultes dits "handicapés" et à leur famille ; l'encouragement de l'innovation, qu'elle soit technique, technologique ou sociale, au service de l'accessibilité et de la conception universelle.

Cette stratégie s'articule autour de 27 actions qui nous engageront jusqu'en 2027. Néanmoins, évidemment, nous ne pouvons pas attendre 2027. C'est pourquoi l'accessibilité universelle est l'une des grandes priorités de cette mandature. Pour y parvenir, la mobilisation de toute l'équipe municipale, mais aussi des maires d'arrondissement, est absolument déterminante. Dans cette perspective, j'ai demandé à Emmanuel GRÉGOIRE, à Jacques GALVANI et à Pénélope KOMITÈS de mobiliser l'ensemble des adjoints - je dis bien l'ensemble des adjoints - quelle que soit leur délégation, parce que tous ont à voir avec la question de l'accessibilité universelle, ainsi qu'évidemment les mairies d'arrondissement qui sont l'échelon de proximité auquel s'adresse la population. Cela pour élaborer notre feuille de route.

Ce plan de mobilisation de l'Exécutif parisien a un rythme annuel. En plus des adjoints, il implique aussi, bien sûr, le Secrétariat général de la Ville et les réseaux référents handicap et accessibilité qui sont désignés - chère Marie VILLETTE - dans chaque direction. Le bilan du plan précédent et la préparation de la nouvelle édition devront être achevés avant la fin de l'année. Nous devons constamment avoir à l'esprit qu'un environnement qui n'est pas accessible, est un environnement qui exclut et stigmatise. Je me réjouis que la Semaine parisienne de lutte contre les discriminations - cher Jean-Luc ROMERO-MICHEL - qui a démarré lundi, ait placé les handicaps au cœur de sa programmation, avec une conférence essentielle sur les discriminations liées à la langue.

Parmi ces discriminations, figurent celles subies au quotidien par les personnes qui sont soit en difficulté avec la langue française, soit qui s'expriment d'abord dans une autre langue. C'est d'ailleurs l'un des sujets qu'aura à traiter le futur Conseil parisien des langues des signes, qui devra évaluer nos progrès pour rendre accessible nos services publics parisiens.

Je me réjouis, comme j'ai pu le faire déjà hier, de l'ouverture en cette rentrée, au collège Victor-Hugo de Paris Centre, de la première classe de sixième bilingue, où l'enseignement est assuré en langue des signes française et en langue française. Elle était attendue depuis des années. Je sais que les associations de personnes sourdes et leur famille se mobilisent pour que d'autres classes bilingues ouvrent dans d'autres

villes de France. Je suis à leurs côtés. La scolarisation de tous les enfants, quels que soient les éventuels handicaps qu'ils rencontrent dans le milieu ordinaire de l'éducation, doit être notre priorité, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale et l'A.R.S.

L'objectif de l'école dite "inclusive", si décrite pendant cette campagne présidentielle qui nous a occupés, doit être de faire en sorte que toutes les réponses adaptées aux besoins de chaque élève soient disponibles dans l'environnement ordinaire de l'école. La loi du 11 février 2005 et la convention internationale des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, nous y invitent. Je souhaite que nous prenions toute notre part dans cette mobilisation collective, en renforçant et en accompagnant la coopération entre l'éducation ordinaire et le secteur médico-social. Sachez que je m'y emploierai, avec mes adjoints concernés et les mairies d'arrondissement, pour faire de Paris une ville modèle et concrétiser la promesse d'une école inclusive pour tous les enfants.

Il y a un an, je vous disais partager la mobilisation des associations de personnes en situation de handicap, pour que les revenus du conjoint ne soient plus pris en compte dans le calcul de l'allocation aux adultes handicapés. Notre mobilisation a porté ses fruits puisque la loi, après moult tentatives, a fini par être modifiée et cette fameuse mesure de "déconjugalisation" a été inscrite. Enfin, cette injustice a cessé.

Depuis, plusieurs événements doivent également nous mobiliser dans les prochains jours. En juin dernier, nous avons célébré les 70 ans de l'entrée de Louis Braille au Panthéon. Je redis ici mon soutien à la proposition de renommer la station Duroc, en face de l'entrée de l'Institut national des jeunes aveugles, en station "Duroc-Louis-Braille".

Qui plus est, le mois d'octobre est le mois du nanisme. Il doit aussi nous permettre de prendre conscience des discriminations dont sont encore victimes les personnes de petite taille, qui subissent notamment les violences de la haine en ligne. Et pas qu'en ligne, d'ailleurs.

Le mois d'octobre est également celui du mois international de la communication alternative et améliorée, la C.A.A., qui sont les outils permettant de communiquer en complétant ou en remplaçant la parole ou l'écriture.

La semaine prochaine sera, par ailleurs, consacrée à l'aphasie, pour que nous mesurions le chemin qu'il nous reste à parcourir pour que les personnes aphasiques puissent être le plus autonome possible dans leur vie quotidienne, et que nous sachions mieux communiquer et interagir avec elles.

Pour terminer, je voudrais partager avec vous ma fierté, en tant que Maire de Paris et à titre personnel aussi, de voir la rédaction parisienne du "Papotin", dont nous sommes partenaires, animer désormais "Les rencontres du Papotin" chaque premier samedi du mois sur France 2. Ce rendez-vous est déjà plébiscité par plusieurs millions de Français.

Paris sera au rendez-vous, Paris est au rendez-vous. Le moteur que sont les Jeux Olympiques et Paralympiques va nous permettre d'accélérer le mouvement vers cette accessibilité universelle. Je crois, au-delà des différences politiques qui nous occupent sur les bancs de cette assemblée, pouvoir compter sur chacune et chacun pour faire en sorte que cette accessibilité universelle soit véritablement la réponse à ces droits qui, aujourd'hui encore, malheureusement, sont niés à nos concitoyens porteurs de situations de handicap.

Portons haut et fort les valeurs de notre Ville et accompagnons, par l'action concrète de la Ville, cette accessibilité. Merci infiniment à chacune et à chacun pour le travail engagé et le travail à venir.

Merci.